

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne

07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015 à 20 h 30**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Votants : 14

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE :**

Le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent de fonctionnement de 325 945,30 €

Le résultat de clôture de fonctionnement 2014 s'élève à : 960 141.54 € (325 945.30 € + 634 196.24 € d'excédent antérieur 2013 reporté).

Le résultat de l'exercice 2014 présente un excédent d'investissement de 224 070.05 €

Le résultat de clôture d'investissement 2014 soit un déficit s'élève à : 24 226.65 € (224 070.05 € - 248 296.70 € de déficit antérieur 2013 reporté).

➤ **AFFECTATION RESULTAT COMMUNE :**

Concernant l'excédent de fonctionnement de clôture 2014 de 960 141.54 €, il convient d'affecter au budget primitif 2015 la somme de **24 226.65 € en réserve d'investissement** à l'article 1068 recette d'investissement et la somme de 935 914.89 € sera affectée à l'excédent reporté en recette de fonctionnement à l'article 002.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 LOTISSEMENT :**

Le total des dépenses et recettes de fonctionnement prévues au budget 2014 s'élèvent à 536 880 €

Le total des dépenses et recettes d'investissement prévues au budget 2014 s'élèvent à 488 760 €

Aucune dépense et recette n'ont été réalisées. Pas de résultat de clôture mais le déficit 2013 de **131 860.97 €** est reporté au budget primitif 2015.

➤ **AFFECTATION RESULTAT LOTISSEMENT :** Pas d'affectation de résultat puisque aucune opération n'a été réalisée. Le déficit d'investissement de 131 860.97 € est reporté au BP 2015.

Les comptes administratifs Commune et Lotissement sont conformes aux comptes de gestion et sont adoptés à l'unanimité.

➤ **BUDGET 2015 COMMUNE :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à : 1 624 020.89 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à : 1 124 596.16 €

Le BP 2015 de la commune est adopté à l'unanimité.

➤ **BUDGET 2015 LOTISSEMENT :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à : 536 880.00 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à : 488 760.00 € dont 131 861 € de déficit reporté.

Le BP 2015 du lotissement est adopté à l'unanimité.

- **VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2015** : Décision du conseil municipal à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition 2015 des 3 taxes locales directes.

Libellé	<u>Pour mémoire</u> Taux votés en 2014	Taux votés pour 2015
Taxe d'habitation	9.36%	9.36%
Taxe foncière (bâti)	16.93 %	16.93 %
Taxe foncière (non bâti)	80.70 %	80.70 %

- **ADHESION COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX à ADN** : Approbation de l'adhésion au syndicat mixte ADN de la Communauté de Communes Val'Eyrieux
- **ADHESION COMMUNES au SICTOMSED** : Approbation de l'adhésion des communes de Gilhac et Bruzac, Albon d'Ardèche, Issamoulenc et Saint Pierreville au SICTOMSED
- **ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES AU SDE 07** : Accord du conseil pour l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés et pour signer la convention. Autorisation est donnée pour signer les marchés en tant que membre du SDE 07.
- **ATC avec le Département** : (Assistance technique aux collectivités). Le sujet a été évoqué mais la décision sera prise au prochain Conseil Municipal.
- **CONVENTION ARDECHE MUSIQUE ET DANSE** : Il convient de passer une convention afin d'assurer des séances régulières de sensibilisation aux pratiques musicales en faveur des écoles maternelles et primaires pour l'année scolaire 2015-2016.
Accord du conseil pour signer la convention pour l'année scolaire 2015-2016 avec le syndicat mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse soit pour 2 classes (maternelle et primaire) un total de 1 876 €.
 La participation du conseil Général est de 40%.
- **CONVENTION LOCATION GARAGE COMMUNAL** : Accord du conseil pour signer la convention de location du garage communal à côté de l'école maternelle pour un an à compter du 1^{er} avril 2015 et renouvelable par tacite reconduction.
- **AVANTAGE PERSONNEL COMMUNAL** : Accord du conseil pour la modification de la valeur des chèques cadeaux « Ticket infini » de 260 € à 300 € pour l'ensemble du personnel communal
- **LOTISSEMENT RIBEFORTE** : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet du lotissement Ribeforte et lui demande de bien vouloir délibérer pour savoir si la commune poursuit l'opération ou pas. Il l'informe du chiffrage estimatif des réseaux secs, humides ainsi que des chiffrages électricité, Télécom et éclairage public étudiés par le SDE.
 Il fait part de la rencontre qu'il a eue le 6 mars 2015 avec le SDEA (Syndicat Départemental d'Équipement d'Ardèche) qui pourrait prendre la maîtrise de l'opération. **Accord du conseil par 12 voix pour et 2 abstentions pour poursuivre les démarches pour le lotissement et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien l'opération.**

QUESTIONS DIVERSES

- **Saison estivale avec l'Office de Tourisme** : 3 dates ont été retenues avec l'OT pour les pots de bienvenue par préférence :
 1. 3/08/2015
 2. 10/08/2015
 3. 27/07/2015

Par contre pas de date cette année pour le cinéma plein air.

- **SPECTACLE MUSICAL « Chansons à risques » avec le duo Bonito** : Dans le cadre du programme culturel de Val'Eyrieux et avec le théâtre de Privas ce spectacle aura lieu le samedi 23 mai à 20 h sur le terrain de basket.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h 30.